

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

ARRONDISSEMENT

DE RENNES

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BAIS

L'an deux mil douze, le vingt huit février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du vingt trois février deux mil douze, sous la présidence de Monsieur Joseph PICHET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :19 présents : absent:

Joseph PICHET- Nathalie CLOUET -Roger POULARD - Christine MADDALIN-HEBERT - Stéphane JEUSSET - Laurent BESNIER - Daniel DAHIOT - Chantal GODET - Jean-Jacques HERVOUIN -Philippe JACQUES -Véronique MARCHAND-SAVALLE - Patrick MASSET - Tiphaine MAUSSION -Patricia MOREL - Céline OGER - Christian POTTIER - Emmanuelle ROUSSEAU - Anne-Marie RUBLON

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent non excusé :

Absents excusés : Denis VALOTAIRE

Secrétaire : Nathalie CLOUET

Pouvoirs : Denis VALOTAIRE à Christian POTTIER

12-11 Budget principal - Compte Administratif 2011 et affectation du résultat

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2011 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2011	Résultats de clôture 2010	Résultats de clôture 2011
Section fonctionnement			

Dépenses :	1 380 701,75		
Recettes :	1 803 093,70		
Résultat :	422 391,95		422 391,95
Section investissement			
Dépenses :	3 805 819,38		
Recettes :	2 764 370,86		
Résultat :	- 1 041 448,52	- 619 183,79	- 1 660 632,31
Solde	- 619 056,57		- 1 238 240,36

Proposition d'affectation de résultat :

Après avoir pris connaissance du solde de l'exécution de la section d'investissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement dans l'exercice 2012 de la façon suivante :

-Compte 1068-excédents de fonctionnement affectés : 422 391,95 €

-Compte 001-déficits d'investissement reportés: 1 660 632,31€

12-12 Budget assainissement collectif - Compte Administratif 2011 et affectation du résultat

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2011 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2011	Résultats de clôture 2010	Résultats de clôture 2011
Section fonctionnement			
Dépenses :	72 850,63		
Recettes :	120 446,29		
Résultat:	47 595,66		+ 47 595,66
Section investissement			
Dépenses :	57 311,22		
Recettes :	74 674,10		
Résultat :	+ 17 362,88	- 14 337,74	+ 3 025,14
Solde	+64 958,54	- 14 337,74	+ 50 620,80

Proposition d'affectation de résultat :

Après avoir pris connaissance du solde de l'exécution de la section d'investissement, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement dans l'exercice 2011 de la façon suivante :

-Compte 1068-excédents de fonctionnement affectés : +47 595,66 €

-Compte 001-excédents d'investissement reportés: + 3 025,14 €

12-13 Budget assainissement non collectif - Compte Administratif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2011 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2011	Résultats de clôture 2010	Résultats de clôture 2011
Section fonctionnement			
Dépenses :			
Recettes :			
Résultat :	0	28 770	28 770
Section investissement			
Dépenses :			
Recettes :			
Résultat :	0	- 28 770	- 28 770
Solde d'exécution	0	0	0

12-14 Budget lotissement « Le Parc » - Compte Administratif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2011 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2011	Résultats de clôture 2010	Résultats de clôture 2011
Section fonctionnement			
Dépenses :			
Recettes :			
Résultat :	0	+ 31 443,95	+ 31 443,95
Section investissement			
Dépenses :			
Recettes :			
Résultat:	0	- 31 443,95	- 31 443,95
TOTAL	0	0	0

12-15 Budget lotissement « Le Trésor » : Compte Administratif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2011 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2011	Résultats de clôture 2010	Résultats de clôture 2011
Section fonctionnement			
Dépenses :	617 444,76		
Recettes :	611 780,80		
Résultat :	- 5 663,96	- 69 873,12	- 75 537,08
Section investissement			
Dépenses :	26 953,43		
Recettes :	369 131,76		
Résultat:	+ 342 178,33	- 369 131,76	- 26 953,43
TOTAL	+ 336 514,37	- 439 004,88	- 102 490,51

12-16 Budget lotissement « Le Hameau du Fresne » : Compte Administratif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2011 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2011	Résultats de clôture 2010	Résultats de clôture 2011
Section fonctionnement			
Dépenses :	182 047,66		
Recettes :	245 054,54		
Résultat :	+ 63 006,88	+ 392 566,49	+ 455 573,37
Section investissement			
Dépenses :	31 502,54		
Recettes :	126 874,52		
Résultat:	+ 95 371,98	- 126 874,52	- 31 502,54
TOTAL	+158 378,86	+ 265 691,97	+ 424 070,83

12-17 Budget lotissement « Extension du Fresne » : Compte Administratif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2011 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2011	Résultats de clôture 2011
Section fonctionnement		

Dépenses :	29 310,00	
Recettes :	29 310,00	
Résultat :	0	0
Section investissement		
Dépenses :	29 310,00	
Recettes :	0	
Résultat:	- 29 310,00	- 29 310,00
TOTAL	- 29 310,00	- 29 310,00

12-18 Budget « ZAC Nord » - Compte Administratif 2011

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17

Voix contre :0 Votants :18

Abstentions :0

APPROUVE le Compte Administratif 2011 qui peut se résumer ainsi :

	Réalisé 2011	Résultats de clôture 2010	Résultats de clôture 2011
Section fonctionnement			
Dépenses :	3 270,00		
Recettes :	3 911,25		
Résultat :	+ 641,25	- 22 932,01	- 22 290,76
Section investissement			
Dépenses :	3 910,93		
Recettes :	0		
Résultat:	- 3 910,93	0	- 3 910,93
TOTAL	- 3 269,68	- 22 932,01	- 26 201,69

12-19 Approbation des comptes de gestion du receveur

Le Conseil Municipal a été réuni sous la présidence de Madame Nathalie CLOUET, 1^{er} adjoint.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont justifiées

- 1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011,
- 2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :18 Présents :17
Voix contre :0 Votants :18
Abstentions :0

12-20 Subventions aux associations

Vu les propositions de la commissions « sports, culture, loisirs » ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :19 Présents :18
Voix contre :0 Votants :19
Abstentions :0

VOTE les subventions suivantes :

	Subvention 2012
Amicale des donneurs de sang	80,00 €
Amicale Laïque	897,90 €
APEL	1 102,30 €

Amicale des Sapeurs Pompiers	1 200,00 €
Bais Pêche Loisirs	165,60 €
Bibliothèque Culture et Loisirs	500,00 €
CCAS	3 000 €
Centre Social La Guerche	14 562,51 €
Centre Social La Guerche Contrat enfance jeunesse	10 279,20 €
Centre Social La Guerche Contrat enfance jeunesse – solde 2011	640,23 €
CODEM	416,40 €
Club de l'espérance	336,00 €
Croix d'or	80,00 €
Course Pays de la Roche aux Fées	80,00 €
Cyclo Bais	48,00 €
Amicale des Secouristes	475,00 €
Association des accidentés de la vie -FNATH	40,00 €
Gaule Guerchaise	80,00 €
Gymnastique	758,60 €
OCCE Caisse des Ecoles	458,00 €
Prévention routière	80,00 €
Rando Bais	150,97 €
Restaurant du cœur	80,00 €
Société de chasse	122,40 €
	686,64 €
UNC AFN	271,20 € participation drapeau 500,00 €
US BAIS	

foot	1 560,00 €
3 raquettes	675,00 €
Les Bisounours	270,00 €
ECOLES - FONCTIONNEMENT	
CFA BTP 35	80,00 €
CFA BTP 22	40,00 €
SIVOS Chateaubourg	34,26 €
Chambre des métiers 35	240,00 €
Chambre des métiers 22 Ploufragan	40,00 €
IPSSA La Guerche	200,00 €
Lycée Professionnel Saint Yves	40,00 €
Lycée JB Le Taillandier	40,00 €
Lycée Sainte Thérèse	80,00 €
MFR Goven	40,00 €
VOYAGES pour les élèves de primaire et collège 15€/élève/jour - 18€/élève/si nuit	
Collège St Joseph - La Guerche	738,00€
Collège des Fontaines La Guerche	360,00 €
Ecole Jacques Prévert-Bais	2 214,00 €
Ecole Notre Dame - Bais	2 718,00 €
AUTRES	
Association "Les Jongleurs"	146,40 €
Zénith FM	54,00 €

Association rénovation du patrimoine religieux	80,00 €
Dojo Guerchais	109,80 €
TOTAL	46 850,41 €

12-21 Lotissement du Fresne – avenant au marché Renou

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser des travaux modificatifs :

entreprise	montant initial du marché en € TTC	montant avenant en € TTC	montant total du marché en € TTC
Avenant n°2 – extension de voirie			
RENOU	318 684,96	10 758,02	313 622,29

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :19 Présents :18

Voix contre :0 Votants :19

Abstentions :0

APPROUVE la conclusion de cet avenant ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cet avenant.

12-22 Admission en non valeur

Considérant les factures cantines impayées de 2008 pour un montant total de 33,47 € ;

Considérant les motifs d'irrecouvrabilité invoqués par le comptable : faibles revenus, oppositions négatives, pas de possibilité de poursuivre par saisie vente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :19 Présents :18

Voix contre :0 Votants :19

Abstentions :0

DECIDE l'admission en non valeur de la somme de 33,47 €

12-23 Lotissement du Trésor - réservations de lots

Vu la délibération n°10-65 du 20 juillet 2010, fixant le prix de vente des lots ;

Vu le courrier de Monsieur et Madame Stéphane VERBEKE-VANDEMOORTELE portant réservation du lot n°7 ;

Vu le courrier de Monsieur et Madame Piotr GASIOROWSKI portant réservation du lot n°18 ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :19 Présents :18

Voix contre :0 Votants :19

Abstentions :0

DECIDE la vente de ces lots du lotissement du Trésor aux personnes ci-dessus désignées ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer les compromis de vente et les actes de vente à recevoir par Me Le Comte, Notaire à Louvigné de Bais ;
DIT que la recette correspondante sera inscrite au budget annexe « Lotissement du Trésor ».

12-24 Devis divers

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :19 Présents :18

Voix contre :0 Votants :19

Abstentions :0

APPROUVE les devis suivants (budgets investissements):

DIVERS		
Fourniture pour busage Le Mazet, la Chaire, La Hilière	Agence départementale du pays de Vitré	1 675,89 € TTC
Route de Vergeal – bordures Granit	Bétin	473,02 € TTC
Route de Vergeal - Fournitures de voirie diverses	Pigeon	731,23 € TTC
Route de Vergeal - Terrassement	Colombel	1 098,05 € TTC
Tronçonneuses et divers	Marion	1 809,04 € TTC
Plantations – Quartier de la Croix	Pépinières Jean Huchet	446,08 € TTC
Ecorces – Quartier de la Croix	Georgeault	763,98 € TTC
Salle Unisson – Signalétique extérieur	KGMAT	775,88 € TTC
Salle Unisson – vestiaires et cintres	Ouest collectivités	760,06 € TTC
Salle Unisson - défibrillateur	EpiWest	2 000 € TTC

Salle Unisson – cuisine – panier à verres et grille inox	Froid Ouest	410,32 € TTC
Salle Unisson – alimentation fourneau gaz	Pierre Morel Batiments	389,90 € TTC
BUDGET ASSAINISSEMENT		
Station d'épuration - automate	VEOLIA	16 935,36 € TTC

12-25 Immobilier - abandon de droit de passage

Vu les différents manquements dans les actes notariés ;
Vu les soucis de voisinage ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

Par :

Voix pour :19 Présents :18

Voix contre :0 Votants :19

Abstentions :0

DECIDE la transaction suivante :

La commune propriétaire de la parcelle AB 330, 7 rue de la Fontaine, renonce à son droit de passage commun sur la parcelle AB 1148 pour ne conserver qu'un droit de passage exceptionnel en cas de déménagement. ;

La commune récupère une bande de 2 mètres au levant sur toute la longueur du bâtiment et s'engage à poser une clôture à ses frais ;

La commune récupère également le petit bâtiment en parpaing de type toilettes jouxtant le bâtiment.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Cette délibération annule et remplace la délibération 11-23 du 22 mars 2011.